

*Initiatives ministérielles*

et négatifs de la décision qu'il doit prendre ainsi que des préoccupations de tous les Canadiens.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LES DEMANDES DE DÉBATS D'URGENCE

**M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est):** Monsieur le Président, je veux vous faire savoir, ainsi qu'au greffier, que j'aimerais avoir la possibilité d'aborder le concept et la procédure des débats d'urgence à la Chambre des communes. Je ne veux pas aborder cette question aujourd'hui, mais seulement donner un préavis.

Je crois que certains événements survenus au cours des douze derniers mois ont eu pour effet de lever quelques restrictions applicables au concept des débats d'urgence. J'aimerais avoir la possibilité, plus tard cette semaine, de faire part à la présidence de mes vues qui traduisent la position de l'opposition officielle sur la question.

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je suis intrigué par l'intervention de mon vis-à-vis. Je la trouve assez intéressante et je suppose qu'il parle de certaines des réformes ou des modifications apportées au Règlement.

Je crois que deux possibilités s'offrent à nous. Nous pourrions soumettre cette question au Comité permanent de la gestion puisqu'elle ressortit à son mandat. Mais peut-être le député préfère-t-il réserver une journée d'opposition pour tenir ce débat. Dans ce cas, il n'a qu'à me le dire.

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, j'appuie la suggestion de mon collègue. Je crois que nous sommes tous ouverts à une réforme du Règlement qui nous donnerait plus de flexibilité.

Je crois qu'un tel besoin a été illustré ce matin—je vois mon collègue qui fait oui de la tête—par le député de Skeena qui a demandé la parole pour parler de la stupéfiante nouvelle de l'amincissement de la couche d'ozone au-dessus du Canada. Il est évident que nous devrions discuter de ce sujet le plus tôt possible. J'appuie ces grandes idées, monsieur le Président. Plus tôt nous nous en occuperons, mieux ce sera.

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Merci beaucoup, monsieur le Président. Hier, j'ai invoqué le

Règlement pour proposer au gouvernement, par votre intermédiaire, de tenir un débat d'urgence d'une durée illimitée, qui serait dirigé par le gouvernement et qui viserait à rechercher d'ici la fin de la semaine des moyens de redonner du travail aux Canadiens. Je me demande si le gouvernement peut me donner une réponse à cette requête.

[Français]

## DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Étant donné la nature du Règlement tel qu'il est concernant les débats d'urgence, je suis obligé de reconnaître que la demande du député de Mackenzie ne rencontre pas les exigences telles qu'elles sont stipulées dans le Règlement actuel.

Mais il va sans dire que la Présidence est au service de la Chambre et que si les honorables députés souhaitent assouplir les exigences du Règlement à cet égard, le Président, bien sûr, acceptera avec plaisir les changements qui pourront être décidés par la Chambre.

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Traduction]

**LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA**

## MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 3 février, de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-32, Loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Au moment de l'ajournement de la Chambre hier, le député de Thunder Bay—Nipigon disposait encore de quatre minutes.

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de contester ce chiffre bien que je croyais disposer de plus de temps. Je m'en tiendrai cependant aux quatre minutes qui me sont imparties.

Au moment de l'ajournement du débat hier soir, j'étais en train d'essayer de montrer que les secteurs de l'économie qui seraient les plus touchés en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, par le plafonnement et par la mesure législative dont est saisie la Chambre, seraient